



VILLE DU BOUSCAT

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DOSSIER N°1 :
MODIFICATIONS AU TABLEAU DES
EFFECTIFS

Séance ordinaire du 6 Février 2018

Le Conseil Municipal de la Ville du BOUSCAT, dûment convoqué par Monsieur le Maire, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Patrick BOBET, le 6 Février 2018

Nombre de Conseillers
en exercice : 35

Membres présents : 34

Absent : 0

Excusé : 1

Présents : Patrick BOBET, Bernard JUNCA, Emmanuelle ANGELINI, Dominique VINCENT, Virginie MONIER, Odile LECLAIRE, Denis QUANCARD, Bérengère DUPIN, Gwénaél LAMARQUE, Bénédicte SALIN, Monique SOULAT, Daniel CHRETIEN, Philippe VALMIER, Françoise COSSECQ, Alain MARC, Agnès FOSSE, Sandrine JOVENE, Thierry VALLEIX, Didier BLADOU, Philippe FARGEON, Bernadette HIRSCH-WEIL, Nathalie SOARES, Sébastien LABAT, Géraldine AUDEBERT, Emilie MACERON-CAZENAVE, Jessica CASTEX, Grégoire REYDIT, Maël FETOUH, Bruno QUERE, Claire LAYAN, Emmanuelle CHOIGNOT, Christine COLIN, Jean-Bernard MARCERON, Patrick ALVAREZ

Excusée avec procuration : Nancy TRAORE (à Alain MARC)

Absent :

Secrétaire : Maël FETOUH

CONSEIL MUNICIPAL DU 6 FEVRIER 2018

DOSSIER N° 1 : MODIFICATIONS AU TABLEAU DES EFFECTIFS

RAPPORTEUR : Virginie MONIER

Conformément à l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés ou supprimés par l'organe délibérant de la collectivité.

Il est proposé de modifier le tableau des effectifs afin de tenir compte des évolutions et besoins des services et des mouvements de personnel.

FILIERE ADMINISTRATIVE

<u>Grade</u>	<u>Cat</u>	<u>nombre</u>	<u>CREATION / SUPPRESSION</u>
Attaché territorial hors classe	A	1	Suppression
Attaché territorial principal	A	1	Création
Attaché territorial	A	1	Création
Rédacteur	B	1	Création
Adjoint administratif principal	C	1	Création
Adjoint administratif principal 2 ^{ème} classe	C	1	Création

FILIERE TECHNIQUE

<u>Grade</u>	<u>Cat</u>	<u>nombre</u>	<u>CREATION / SUPPRESSION</u>
Ingénieur	A	1	Création
Adjoint technique principal 2 ^{ème} classe	C	1	Création

FILIERE SOCIALE

<u>Grade</u>	<u>Cat</u>	<u>nombre</u>	<u>CREATION / SUPPRESSION</u>
ATSEM principal	C	1	Suppression

FILIERE POLICE

<u>Grade</u>	<u>Cat</u>	<u>nombre</u>	<u>CREATION / SUPPRESSION</u>
Brigadier de police municipale	C	2	Création
Gardien de police Municipale	C	2	Création

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions relatives à la fonction publique territoriale,

VU l'avis favorable du Comité Technique du 15 janvier 2018,

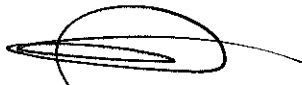
Le Conseil Municipal après en avoir délibéré par :
35 voix POUR

Article 1 : Modifie le tableau des effectifs selon les conditions ci-exposées,

Article 2 : Dit que les crédits nécessaires sont inscrits au budget chapitre 012.

Fait et délibéré le 6 février 2018

LE MAIRE,

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized loop followed by a horizontal stroke and a short vertical line extending to the right.

Patrick BOBET

